

L'enseignement ou la pratique des APPN en environnement spécifique

Collège : Lycée GT Lycée professionnel : LPO :

Nom de l'établissement :	
Ville :	
N° de RNE :	
Bassin n°	
Adresse mail :	
Porteur du projet et qualité	

APPN en environnement spécifique proposée :	Type d'enseignement ou dispositif ? Enseignement commun obligatoire, enseignement facultatif, enseignement d'exploration, de complément, Section sportive scolaire, Association sportive scolaire, stage APPN (1), formation qualifiante ?

Lieu :	
Date ou Période envisagée :	
Niveaux de classes concernées :	
Nombre d'élèves :	

IMPORTANT :

Rappel des activités a « environnement spécifique » (code du sport)

- plongée en scaphandre, en tous lieux, et en apnée, en milieu naturel et en fosse de plongée.
- canoë-kayak et des disciplines associées en rivière de classe supérieure à trois
- voile au-delà de 200 milles nautiques d'un abri
- canyonisme
- parachutisme ;
- ski, alpinisme et leurs activités assimilées ;
- spéléologie ;
- surf de mer
- vol libre, à l'exception de l'activité de cerf-volant acrobatique et de combat
- escalade pratiquée sur les sites sportifs au-delà du premier relais et "terrains d'aventure"

Attention : Dans le cas d'activités « non classiques ou non usuelles » (par exemple : « longe-côte », « acrobranche », ski sur structure artificielle, etc), ou certaines disciplines associées (kite surf par exemple), l'Inspection Pédagogique Régionale EPS souhaite que le même type de démarche soit suivie

(1) Pour rappel, dans le cadre d'un stage APPN, la remontée d'un dossier de demande de validation n'est pas exigée. **Il est en revanche attendu de se conformer aux exigences définies dans ce document pour élaborer et formaliser le projet pédagogique** de la sortie, qui sera soumis auprès de la direction de l'établissement.

**La sécurité dans les activités physiques de pleine nature, Académie de Lille.
Inspection Pédagogique Régionale EPS, Lille**

Le tableau qui suit rassemble les questions **incontournables** pour lesquelles l'établissement **doit avoir** des réponses opérationnelles avant d'envisager la validation de votre projet auprès de l'inspection pédagogique régionale.

Cet avis ne remet pas en cause le passage en CA mais aucune question ne peut être éludée, ni aboutir à une réponse négative, sous peine d'invalider le projet. Il convient de s'appuyer sur ce document pour voir si certaines dimensions n'ont pas été oubliées. Une fois ces problèmes éventuels réglés et la validation de l'Inspection Pédagogique Régionale EPS actée, ce document sera archivé au sein de l'établissement. **Chaque activité se traduit par un projet dûment formalisé.**

Ce document renseigné par vos soins, ainsi que les pièces attendues (précisées ci-dessous dans la colonne « commentaires ») constituent le dossier de demande de validation, à compléter et à renvoyer pour le 31 Mai dernier délais à l'adresse :

ce.ipreps@ac-lille.fr

en respectant les indications suivantes :

→ Dans le sujet du mail, indiquer : « *Protocole APPN environnement spécifique_ Nom de la Ville* »

Pour le nom de fichier : « *Projet_APPN_Établissement_ville* »

Exemple :

Sujet du mail : « *Protocole APPN environnement spécifique_ Drocourt* »

Nom du fichier : *Projet_ Spéléologie_ Collège Jean Macé_ Drocourt*

Pour les pièces jointes (ex : diplômes, convention..) : *Convention_Spéléologie_Collège Jean Macé_Drocourt*

Questions		Oui	Non	Commentaires
Pour tout ce qui concerne la période avant l'enseignement ou la pratique				
1	L'enseignement ou la pratique se déroule-t-il dans le cadre d'un stage ? (si « oui » répondez aux trois questions suivantes, si « non » passez à la question 2.)			
1.1	Si oui, Ce projet est-il soumis à la direction de votre établissement, dans des délais suffisants permettant son analyse et sa validation ?			
1.2	S'il se déroule hors académie, avez-vous pris connaissance collectivement du protocole académique en vigueur pour la ou les activités encadrées afin de construire votre projet de stage, et respectez-vous les préconisations qui y sont formulées ?			
1.3	Avez-vous procédé à une lecture attentive du document ressource « <i>guide des sports de nature en séjour scolaire</i> » (2016) pour planifier votre projet ? (ce document est disponible sur le site académique d'EPS).			
2	Les enseignants impliqués estiment-ils disposer des compétences nécessaires pour encadrer cette activité ou l'un d'entre-eux détient-il le diplôme spécifique permettant			Le cas échéant, quel est le nom de cette personne, ses qualités ?

**La sécurité dans les activités physiques de pleine nature, Académie de Lille.
Inspection Pédagogique Régionale EPS, Lille**

	l'enseignement et l'encadrement de cette activité ? Si la réponse est non, le projet prévoit-il l'intervention d'un accompagnateur disposant de ce diplôme ?			Ce diplôme sera à fournir en annexe de ce projet pour qu'il puisse être validé.
3	Le ou les enseignants impliqués dans l'encadrement de la pratique ont-ils suivi une formation spécifique à la gestion d'une chaîne de secours, de sécurité, au secourisme ? (Cette formation peut être prise en charge par un formateur PSC1 de l'établissement).			L'attestation ou une attestation du chef d'établissement sera à fournir en annexe de ce projet pour qu'il puisse être validé.
4	Si cette pratique se déroule sur un site, une structure privée, avez-vous pris l'attache du propriétaire afin d'acter une convention stipulant les conditions d'accès et d'utilisation (dates et horaires, secteurs autorisés, etc) ?			Cette convention sera à fournir en annexe de ce projet pour qu'il puisse être validé.
5	Avez-vous réalisé une reconnaissance préalable de la spécificité du, des sites de pratique, du parcours ? Cette description, peut avoir été réalisée en amont par l'intervenant supplémentaire qui vous en aura fait une description concise pour vous aider. Dans tous les cas, les enseignants réaliseront in situ une reconnaissance de ce ou ces sites avant la venue des élèves (par exemple : conformité de la structure, repérage des issues de secours, balisage ou éviction des points potentiellement accidentogènes, connaissances des pistes en ski, éviction totale des possibilités de hors piste).			Le récapitulatif de ces données sera à fournir en annexe de ce projet pour qu'il puisse être validé.
6	Avez-vous pris connaissance des aspects sécuritaires et réglementaires, des normes à prendre obligatoirement en compte sur le site de pratique (cela comprend par exemple en ski, la connaissance des lieux où les élèves n'iront jamais comme le hors piste, la qualité des eaux de baignade en surf..)			Placez en annexe un résumé des points essentiels et incontournables.
7	La démarche de la gestion de crise en cas d'accident a-t-elle été envisagée par l'équipe ? Sera-t-elle envisagée avec les élèves ? (Procédure, démarche individuelle et collective à adopter, etc).			
Pour tout ce qui concerne la période d'enseignement ou de la pratique				
8	Description des conditions d'encadrement des élèves, de l'organisation pédagogique (celles-ci doivent respecter les préconisations des fédérations délégataires) : <ul style="list-style-type: none"> Nom des intervenants : enseignant(s), intervenant(s) extérieur(s) bénévole(s) ou professionnel(s). Place(s), rôle(s) et responsabilité(s) de tous les intervenants dans le dispositif pédagogiques. Nombre d'élèves (décompté obligatoirement au début, pendant et à la fin de la séquence) et forme de groupement (taille des groupes). Organisation pédagogique (spatiale, temporelle, sociale). Consignes données (y compris les consignes de sécurité, les droits et devoirs). Éléments permettant de comprendre les choix pédagogiques pour favoriser un engagement raisonné et gradué des élèves, le partir-revenir, sur quels éléments fonder le renoncement éventuel. 			Placez cette description en annexe de ce projet.
9	Disposerez-vous de moyens appropriés de communication vous permettant d'être joint rapidement et de contacter rapidement les personnes utiles ? Disposez-vous des numéros et coordonnées des services de secours les plus proches ?			
10	Avez-vous formalisé des check-lists pour les opérations incontournables de sécurité ?			Vous joindrez un exemple de ces outils au dossier.

**La sécurité dans les activités physiques de pleine nature, Académie de Lille.
Inspection Pédagogique Régionale EPS, Lille**

11	L'ensemble des protocoles, check-lists de sécurité, consignes, sont-ils rappelés aux élèves en préambule de chaque journée et traduits en consignes et gestes simples sous la forme d'outils opérationnels pour les élèves.			Vous joindrez un exemple de ces outils au dossier.
Pour tout ce qui concerne la période après l'enseignement ou la pratique				
12	Un debriefing ou bilan de fin de séance est-il réalisé par l'enseignant ? (avec ou sans le concours d'élèves mais sous son unique responsabilité). Il comprendra à minima : <ul style="list-style-type: none"> • Décompte du nombre d'élèves. • Bilan des attitudes et du degré de maîtrise des élèves. • Examen qualitatif et quantitatif du matériel selon la pratique. 			Vous joindrez à ce projet à un exemple d'outil pour réaliser ce debriefing.

Noms et signature des enseignants de l'équipe qui font pratiquer, enseignent ou encadrent cette activité :

-
-
-
-
-
-
-

Présentation au chef d'établissement le :

Nom et signature du chef d'établissement :